# IRVE - Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique Niveaux 1 - 2 et 3

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SOGINOV

BERTRET 02.28.07.04.90 contact@soginov.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'installer une infrastructure de recharge de véhicule électrique en charge rapide à haute puissance et en courant continu (DC) et de connaître les spécificités de ce type d'installations et les règles de sécurité applicables.

### Contenu et modalités d'organisation

• Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules • Présentation des différents matériels • Prise en compte des besoins client • Adaptation de l'installation électrique chez le client • Mise en service des bornes chez les clients • Tester et faire la recette de l'installation • Contrôle d'accès au travers de la gestion des badges RFI • Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes • Maîtriser la structure de câblage communicante • Paramétrage du gestionnaire de bornes • Conception et présentation d'une infrastructure de recharge rapide • Étude de cas

Parcours de formation personnalisable ? Oui Commentaires sur la parcours personnalisable

Type de parcours Non renseigné

lundi au vendredi, journée

#### Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

### Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

#### Calendrier des sessions

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville         | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|---------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00392667        | du 02/10/2023 au<br>31/10/2024 | Bordeaux (33) | SOGINOV                |                  | Non<br>éligible | FPC       |
| 00489333        | du 01/06/2024 au<br>30/06/2025 | Bègles (33)   | SOGINOV                |                  | Non<br>éligible | FPC       |
| 00571237        | du 01/01/2025 au<br>31/12/2025 | Bayonne (64)  | SOGINOV                |                  | Non<br>éligible | FPC       |
| 00538936        | du 01/01/2025 au<br>31/12/2025 | Bordeaux (33) | SOGINOV                |                  | Non<br>éligible | FPC       |
| 00538937        | du 01/01/2025 au<br>31/12/2025 | Bordeaux (33) | SOGINOV                |                  | Non<br>éligible | FPC       |
|                 |                                |               |                        |                  |                 |           |

00627651

du 01/09/2025 au 30/09/2026 La Rochelle (17)

SOGINOV

Non éligible

